

Notes sur les monnaies du site de Troclar à Lagrave (Tarn)

Par DIEULAFAIT (F.) et CABOT (P.)

Le Denier - l'Obole

Le denier, pièce caractéristique de l'occident chrétien, est pratiquement émis durant des siècles. Il s'agissait, à l'origine, d'une pièce d'argent pur, pesant entre un et deux grammes. Introduit dans le royaume Franc au milieu du VII^e siècle, il finit par remplacer le trémise aux côtés duquel il circulait.

L'altération des deniers se généralisa au XI^e siècle par l'introduction de cuivre et l'appauvrissement de l'alliage.

L'obole, en même métal, possède comme valeur le demi du denier.

Sur le site de Troclar, les deniers et oboles présents, sont issus, en majorité, des ateliers des évêques d'Albi. Le seigneur de Castelnau-de-Lévis et les archevêques pouvaient battre monnaie. Louis IX installa la monnaie royale. De ce fait, les monnaies locales n'eurent cours qu'à l'intérieur des seigneuries.

La monnaie Albigeoise

Lorsque le nouveau château fort de Castelnau de Bonafous (Castelnau-de-Lévis plus tard) fut terminé, Sicard d'Alaman y fit transférer l'atelier monétaire qui existait à Albi. Il est prouvé que l'on frappait monnaie dans cette ville sous les Mérovingiens, peut-être même sous les Wisigoths, tant est barbare le type des plus anciennes monnaies Albigeoises que l'on connaisse. Sous les vicomtes, on frappait à Albi des deniers au nom du comte de Toulouse d'où on leur nom de Raimondens et cette monnaie Raimondine était très répandue. Les premiers Raimondens doivent remonter à la fin du X^e siècle, commencement du XI^e. Ceux qui ont été frappés dans la première moitié du XII^e portent une croix fuselée et une crosse ; on sait que l'évêque Guillaume Pétri avait fini par se faire reconnaître une part considérable dans la seigneurie de sa ville épiscopale. Lors du transfert de l'atelier d'Albi à Castelnau de Bonafous, un traité intervint entre Raimond VII, l'évêque Durand et Sicard d'Alaman, traité d'après lequel la monnaie de Castelnau appartenait par tiers à chacune des parties contractantes.

Suppression de la monnaie Albigeoise "Oboles et Deniers"

En 1248, Raimond VII et l'évêque Durand traitèrent avec Sicard d'Alaman, à l'effet de fixer leurs droits respectifs sur la monnaie. Ils devaient en effet la faire frapper en commun au château de Bonafous que Sicard venait de construire près de la ville d'Albi et dont les ruines existent encore. L'atelier monétaire de

Bonafous fût donc bientôt rétabli à Albi. En 1278, le roi permettait au maître de cet atelier de fabriquer de petits tournois et des oboles tournois, à la charge de lui payer trente livres, et pareille somme à l'évêque. Mais la même année, Bernard de Castanet, successeur de l'évêque Durand, vendit ses droits au roi et bientôt la monnaie albigeoise fut supprimée.

Monnaies et décor de Troclar IV

n° 1 : obole d'Albi, argent, milieu XI^e, fin XI^e siècle

Droit = RAIMVND

Croix

Revers = AMBIECI

Dans le champ lettres du type VICOC (P.A 3890)

n° 2 : Denier d'Albi, argent, début XII^e, milieu XII^e siècle

Droit = RAIMVND

Croix

Revers = AMBIECI

Dans le champ, crosse entre deux jambages, dessous V (P.A 3899)

n° 3 : Obole d'Albi, milieu XII^e, fin XII^e siècle, argent

Droit = RAIMVND

Croix

Revers = AMBIECI

Crosse entre deux jambages, dessous V. Même type que le denier

n° 4 : Denier de Cahors, billon, frappé entre 1170 et 1201

Droit = CIVITAS (S couché)
 Crosse sur croisette entre deux croisettes
 La crosse coupe la légende
 Revers = CATURCIS (S couché)
 Croix
 (P.A 3920)

n° 5 : Objet monétiforme, cuivre recouvert de dorure, diamètre du denier. Si le type n'est pas attribuable à une monnaie médiévale, les plus proches sont de par la légende :

ANFOS (S couché) : croix cantonnée en 1 et 2 d'un anneau

ALPHONSE : types de Pierfitte 55 à 64 au nom d'Alphonse Jourdain de Toulouse (1112-1148). Légende ANFOS COMES, S parois couché et ME liés ; mais la croix y est cantonnée d'une crosse au 2 et au 3, ou bien d'une crosse au 1 et d'un anneau au 4.

De par le motif (croix cantonnée de besants ou d'annelets au 1 et au 2)

Roger I de Carcassonne - 1130 (P.A 3803)

Bernard de Béziers - 1082-1130 (P.A 3818)

Cet objet appartenait, selon toute vraisemblance, au décor d'un bouclier.

Follis de Basile I, Constantin VII et Léon VI, frappé à Constantinople en 870-879. Cuivre.

Droit = LEO a basil. CONST Augg

Trois figures de face. Basile barbu au centre, coiffé d'une couronne et vêtu du loros tient l'akakia de la main gauche sur la poitrine. Léon à gauche et Constantin à droite sont couronnés et vêtus d'une chlamyde.

Revers : bASIL

ConstEN

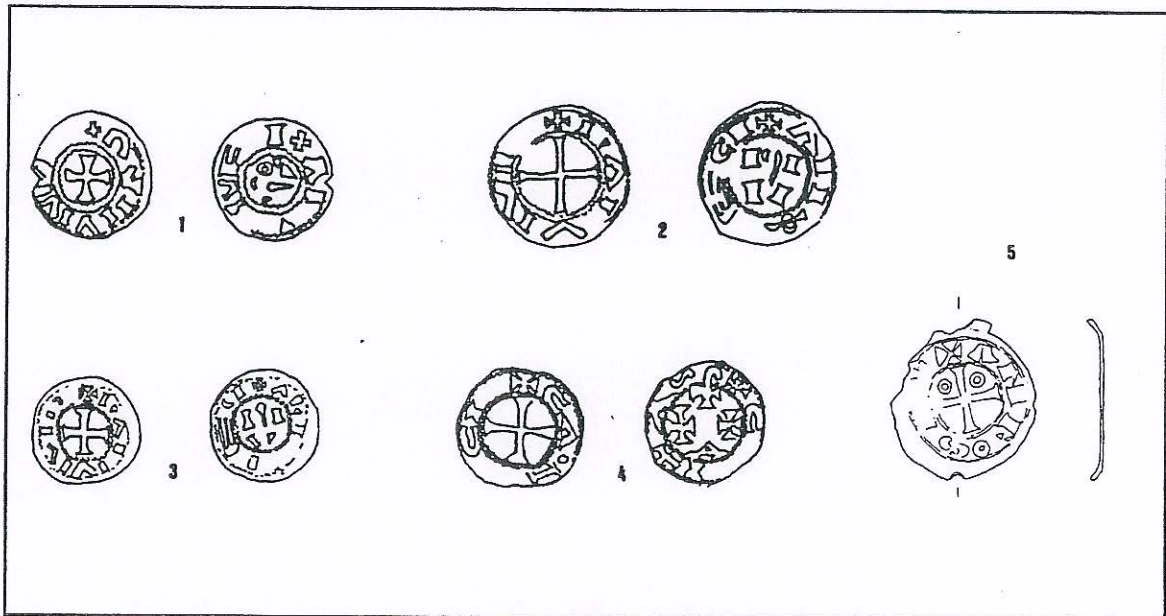
TS léonEN

OOaSILS

ROMeON

Réf : SBoutin, monnaies des empereurs de Byzance (1983), n° 555

Monnaies et Décors de Troclar IV



1 : obole d'Albi (milieu XIe - fin XIe) - argent

2 : denier d'Albi (début XIIe - milieu XIIe) - argent

3 : obole d'Albi (milieu XIIe - fin XIIe) - argent

4 : denier de Cahors (1170 - 1201) - argent

5 : objet monétiforme (entre 1082 et 1148) - cuivre doré - dessin M. Barrère

Un "Follis" Byzantin

Le monnayage de l'empire Byzantin se divise en trois périodes qui débutent en 717 avec l'accession de Léon l'Isaurien et se terminent en 1453 avec la chute de Constantinople prise par les Turcs. La première période s'étale sur trois siècles et demi, de 717 à 1092. Durant cette période, les matériaux traditionnels sont utilisés : or, argent, cuivre.

A l'origine, la présence du M au revers signifiait une valeur (40 nummi), présence qui fut abolie vers 830 par l'empereur Théophile et remplacé par une inscription en plusieurs lignes. L'apparence du follis sera désormais conditionné par la physionomie du droit : l'empereur de face en compagnie d'un ou plusieurs de ses collègues éventuels.

Sur le follis mis au jour sur le site de Troclar, nous trouvons au droit : Basile I, premier souverain de la dynastie macédonienne en compagnie de ses deux fils : Constantin VII, l'aîné, mort en 879, et Léon VI qui régnera de 886 à 912.

Quels ont été les chemins empruntés par cette pièce pour arriver à l'intérieur d'un silo du Troclar ? Qui peut l'avoir amené d'un rivage aussi lointain en un lieu si retiré ? Les pèlerins faisant étape au monastère de Sainte Sigolène y trouvaient hôtellerie et hospice pour les accueillir. Peut-on imaginer que l'un d'eux revint, ramenant avec lui quelques pièces glanées dans les pays traversés, preuves du voyage effectué ? Les marchands commerçaient avec Byzance et sillonnaient l'Occident ; se trouvait-il dans leurs bagages ?

